|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| C:\Users\Rachel Saint\Desktop\Calixte\Restitution\Logos\logo BIT.jpgC:\Users\Rachel Saint\Desktop\Calixte\Restitution\Logos\logo OIM.jpgC:\Users\Rachel Saint\Desktop\Calixte\Restitution\Logos\logo UNOPS.jpg | C:\Users\Rachel Saint\Desktop\Calixte\Restitution\Logos\PNUD.jpgC:\Documents and Settings\amar.bokhari\Local Settings\Temporary Internet Files\Content.Word\UNDG logo solo.jpg |  |

**[Projet 16 quartiers 6 camps et Projet de Champs de Mars]**

**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR**

**L’ETAT D’AVANCEMENT DU PROGRAMME[[1]](#footnote-1)**

**pERIODe du rapport: 1 janvier – 31 Decembre 2013**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titre du Programme et Référence du Projet |  | Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques[[2]](#footnote-2) |
| * Titre du Programme: 16 Quartiers / 6 Camps
* Réf. du Programme *(le cas échéant) PCN51916*
* Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF:[[3]](#footnote-3) *00079920*
 | *Pays/Localité : Haïti, Port-au-Prince* |
| *Secteur/Thème(s) : Logement & Infrastructure* |
| Organisation(s) Participante(s) |  | Partenaires de mise en œuvre |
| * UNDP, UNOPS, OIM, ILO
 | * Gouvernement Haïtien, Autorités locales, Mairies de Pétion-Ville, Tabarre, Port-au-Prince, UCLBP, MTPTC, Primature.
 |
| Budget du Programme/Projet (US$) |  | Durée du Programme (mois) |
| Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: Contribution du Fonds[[4]](#footnote-4) FRH : ILO USD 2, 527,255IOM USD 3, 795,262UNDP USD 7, 025,877UNOPS USD 16, 351,606Total: USD 30,000,000.00 |  |  | Durée totale *(mois)* | 24 mois |
| Contribution du Fonds ACDI :  ILO CAD 447,376.00 IOM CAD 7, 524,011.00 UNDP CAD 8, 217,520.00 UNOPS CAD 3, 512,094.00 Total: CAD 19,900,000.00Contribution de(s) agence(s) : *N/A* |  |  | Date de démarrage[[5]](#footnote-5) *(dd.mm.yyyy)* | 16/6 : 21/09/2011CDM : Janvier 2012 |
|  Contribution du Gouvernement: *N/A*Autres Contributions [ Corée, Canada]KOREA US$ 1, 500,000ACDI US$ 19, 702,970.30 |  | Date de clôture originale*[[6]](#footnote-6)* *(dd.mm.yyyy)* | 16/6 : 21/09/2013CDM : Déc. 2013 |
|  | Date de clôture actuelle [[7]](#footnote-7)*(dd.mm.yyyy)* | 16/6 : 30/06/2014CDM : Juin 2014 |
| **TOTAL: US$ 51, 202,970.30** |  |  |  |  |
| Évaluation du Programme  |  | Soumis par: |
| Evaluation - à joindre le cas échéant[x] Oui Non Date: 12 *janvier 2014 en cours de révision*Evaluation à mi-parcours *–* à joindre le cas échéant Oui Non Date: *dd.mm.yyyy* | * Nom: Sophie de Caen
* Titre: Directrice Principale
* Organisation Participante (“Lead Agency”): PNUD
* Adresse e-mail: sophie.de.caen@undp.org
 |

**FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF**

# RÉSUMÉ

* **50 camps ont été fermés** et près de **11000 familles relocalisées**, soient près de **44000 personnes pour les projets 16/6 et Champs de Mars :**
* Dans le cadre du 16/6, 7 sur 6 grands camps & 17 petits camps fermés, pour **un total de 24 camps, 5432 familles relocalisées, soient 21728 personnes**
* Champs de Mars : 11 grands camps (11 places publiques) et 15 petits camps fermés, pour **un total de 26 camps et 5576 familles relocalisées, soient 22304 personnes**
* **1,410 familles ont pu bénéficier d’un accès amélioré au logement**
* ***136* familles ont pu bénéficier d’un accès amélioré au logement (Maisons reconstruites)**
* **509 ouvriers, contremaitres formés** en construction parasismique
* **8** plateformes communautaires ont été créées, validées, formées et légalisées
* La délimitation cartographique et la **planification communautaire réalisées dans 8 quartiers**
* **Plan de prévention de risques élaboré pour les 8 quartiers**
* **14** infrastructures d'eau mises en place et plus de **500 lampadaires solaires** sont installés
* **3,241** **ML de trottoirs** reconstruits et **500 ML de murs de soutènement** réalisés
* **Près de 4,000 ML de routes** réhabilitées, **4,215** **ML** **de caniveaux** réalisés et **974 ML de sentiers** construits dans les 16 quartiers
* **2,709** de ML de canaux de drainage réalisés dans les 16 quartiers
* Plus de **10,000 kits scolaires** distribués aux élèves de 45 écoles existantes dans les quartiers ciblés
* Le recensement des MPMEs dans les quartiers ciblés a été finalisé ; **1768 commerces ont été répertoriés**
* **780 femmes formées** en développement personnel, formation professionnelle et en gestion d’entreprises.
* **527 microentreprises sont créées** par des femmes
* **180 microentreprises** gérées par des femmes ont été renforcées et **1000 microentreprises supportées**
* **218 jeunes femmes entrepreneures ont bénéficié d’une formation** en gestion d’entreprises
* **4,473 emplois crées** avec **75% de femmes**
* **2 chaines de valeurs** ont étérenforcées et rendues opérationnelles
* **163 entrepreneurs formés** en business management
* **358 entreprises** ontbénéficiées de **prêts**
* **300 microentreprises formés** en marketing, business management et Comptabilité
* **75% de la main d’œuvre recrutée** provient des quartiers ciblés
* Création et mise en place d’un modèle logique d’intervention reproductible par le gouvernement (national ou local), agences, et autres acteurs impliqués dans les efforts de reconstruction nationale
* Renforcement de l’économie locale grâce à l’achat de matériaux de construction dans les commerces des zones du 16/6
* Création d’un réseau formel des principaux partenaires dans le secteur public et privé ainsi que des ONGs et des institutions financières, impliqués dans les MPME dirigées par des femmes et organisation d’un forum national réunissant plus de 500 représentants d’organisations des femmes de tout le pays pour aborder les questions relatives aux femmes. Le rapport, les données de base et la feuille de route de cette activité vont nourrir le développement des politiques publiques sur des questions relatives aux femmes.
* Création et mise en œuvre de la méthodologie de référence pour la construction parasismique en maçonnerie chaînée APRAS (Apprendre Pour Rebâtir Haïti Solide) adaptée à la réalité du secteur de la construction en Haïti, en étant très pratique et didactique.

# Objectifs et Résultats

* **Objectif général :** Réhabilitation de seize (16) quartiers et retour volontaire des familles des 6 camps associés afin d’améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire.
1. ***Les déplacés des six camps associés aux 16 quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement.***

 **Outcome 1**: Le statut des familles bénéficiaires est amélioré et la fonction première des espaces publics est rétablie

1. ***Le retour vers les quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité.***

 **Outcome 2:** 1,600 familles des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorées répondant aux normes et standards du MTPTC

1. ***Une réhabilitation de 16 quartiers ciblés est promue sur la base des priorités de ses habitants.***

 **Outcome 3:** Le dynamisme (revitalisation) est accru en résultat de la réhabilitation (sociale, économique et physique) des 16 quartiers

1. ***Les capacités des acteurs Haïtiens sont renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers.***

 **Outcome 4**: La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16.6 par les autorités (locales et nationales)

# Résultats

***Sur la période considérée : Janvier à Décembre 2013***

1. **Rapport descriptif des résultats**:

Au terme de sa deuxième année d’implémentation, le projet 16/6 a connu son apogée avec la complétude de l’équipe technique et l’implémentation de la phase de réhabilitation et reconstruction à proprement parlé des quartiers ciblées. Après la fermeture des camps et la relocalisation des déplacées, l’emphase a été mise sur les quartiers de retour où l’approche participative, la création d’opportunités économiques et la réhabilitation ont été priorisées. En effet, la population a eu la possibilité de prioriser ses besoins, les besoins du quartier à travers le vote des scénarios d’investissement sur la base des résultats des scénarios élaborés par le projet. Des petits commerçants ont été recensés au niveau des quartiers et la capacité de ces derniers a été renforcé ne serait-ce qu’en améliorant la visibilité de leur petit commerce et leur aptitude en gestion d’entreprise et en marketing. Mais le résultat le plus tangible a été l’implémentation des investissements dans les quartiers soit en réhabilitant et/ou reconstruisant des milliers de routes, de trottoirs, de sentiers et de caniveaux ; en réalisant des murs de soutènement ; en installant des lampadaires solaires ainsi qu’en offrant un accès amélioré au logement. À titre de rappel, il faut souligner que *l’objectif premier du Projet 16/6 est d’initier un processus de réhabilitation des quartiers par la participation communautaire active, afin de rendre la dignité aux habitants des quartiers précaires, lesquels représentent la majorité de la population de Port-au-Prince. Ainsi, l’emphase a été mise sur la réhabilitation des quartiers et sur la fermeture de camps. En ce sens, la majeure partie des ressources financières du projet 16/6 a été allouée à cet objectif*.

* **Résultats (outcomes)**:

**Outcome 1**: Le statut des familles bénéficiaires est amélioré et la fonction première des espaces publics est rétablie

***93% des familles de bénéficiaires perçoivent leur nouveau statut comme satisfaisant.*** Le premier camp à être fermé a été celui de Maïs Gâté. Avec le partenariat de la Fédération Internationale de la Croix Rouge et les financements de FRH et ACDI, le 16/6 a réussi à reloger près de 11000 familles grâce essentiellement aux mesures de soutien à la location, dans les quartiers environnants. La perception des familles retournées sur leur situation actuelle par rapport à celle dans les camps, est en général positive. Parmi les raisons de leur satisfaction, elles ont mentionné : avoir abandonné *«le chaos, la situation critique, l´insécurité et l’emprise des voleurs»* dans les camps. La subvention reçue leur a permis de commencer un petit commerce, mais surtout d’avoir pu retourner dans leurs habitats. ***(Source Rapport final de l’État des Lieux du projet réalisé par GRIMORUM, Novembre 2012)***

***50 camps fermés et des espaces publics pour lesquels la fonction première a été rétablie :*** 7 grands camps et 14 petits camps ont été fermés dans les quartiers ciblés du 16/6 ; 11 grands camps ciblés et 15 petits camps de Champs de Mars à la fin du mois d’Août 2012. La fermeture des petits camps a été rendue possible grâce aux économies réalisées sur les grands camps ciblés. De plus dans le cadre du Champs de Mars, le montant alloué à la prise en charge des 500 commerces a été réaffecté, avec l’accord de l’ACDI, afin de fournir une aide au retour à 960 familles supplémentaires, vivant dans 15 petits camps et écoles aux alentours de la zone du Champ de Mars (dans un rayon d’un à deux kilomètres).

* **Outcome 2:** 1600 familles des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorées répondant aux normes et standards du MTPTC

***85% de familles bénéficiaires propriétaires qui ont eu leurs maisons réparées sont satisfaites des réparations effectuées et perçoivent leurs maisons réparées ou reconstruites comme "sécuritaires".*** Le projet a pu ainsi contribuer à un changement de mentalité parmi la population des quartiers ciblés ; les gens des quartiers, en particulier les propriétaires, admettent avoir développé une plus grande conscience par rapport à la période antérieure au séisme, voir l’importance d’observer des normes parasismiques dans la construction et ce, grâce à la présence et à l’aide du projet 16.6. En ce sens, ils ont manifesté l’intérêt et la nécessité d’en apprendre plus sur les normes en vigueur en matière de construction. Ce résultat est une conséquence directe des formations offertes aux propriétaires ainsi qu’aux entrepreneurs lors des activités de réparations. ***(Source Rapport d’enquête satisfaction globale des bénéficiaires de réparation, UNDP Haïti, avril 2013)***

* **Outcome 3:** Le dynamisme (revitalisation) est accru en résultat de la réhabilitation (sociale, économique et physique) des 16 quartiers

Cette composante, combinant le processus de retour des populations déplacées avec le processus de réhabilitation des quartiers précaires est la plus importante du projet. Elle s’articule autour de la mise en place dans les quartiers d’une structure de gouvernance : *les plateformes communautaires* qui par un processus participatif dans le cadre des exercices de planification prennent le leadership dans les communautés en identifiant les besoins prioritaires en matière de services sociaux de base à implémenter dans les quartiers tenant compte des résultats et recommandations de l’analyse micro-zonale , le Plan de Prévention de Risques réalisé dans les 8 quartiers ciblés. Ces besoins identifiés et priorisés ont été, d’une part catégorisés en scénarios et d’autre part présentés à la communauté pour validation avant de faire partie des investissements à réaliser dans les quartiers. Ces investissements en réparation et reconstruction de maisons ainsi qu’en travaux d’infrastructures et de services de bases ont générés des opportunités économiques dont peuvent profité les habitants des quartiers. En effet, *les projets An n Ale et PDF ont renforcés la capacité de près de 160 entrepreneurs**en business management tout en rendant opérationnel 2 chaines de valeurs*.

* ***Outcome 4****: La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16/6 par les autorités (locales et nationales)*

***Quatre (4) des initiatives mises en place qui utilisent et répliquent le modèle de réhabilitation du 16/6, par le gouvernement (national ou local), agences, et autres acteurs impliqués dans les efforts de reconstruction nationale.*** L’idée du projet était de définir un modèle reproductible . À cet effet, il importe de citer comme réalisation importante de cette composante le projet de Réhabilitation de la zone de Champs de Mars financé presqu’à hauteur de 20 millions dollars américains (CAD19, 900,000.00) par le bailleur canadien ACDI étant épaté par le succès de 16/6. Ce financement a permis la réplication du modèle de 16/6 dans les camps et les quartiers de retour des familles de déplacés du Champs de Mars où la totalité de ces déplacés a été relocalisée. *Le Groupe IBI/DAA a réalisé l'étude technique pour la réhabilitation de Champs de* Mars *: Le rapport a été soumis à l’équipe du projet*. En outre, les TdRs de la réhabilitation de CdM ont été élaborés et deux firmes ont été sélectionnées à la fin de l’année 2013 respectivement pour réaliser la réhabilitation et la supervision de l’exécution des travaux. Enfin, le projet *Jalousie en Couleurs* réhabilitant le quartier de Jalousie et les projets de *Fermeture des 45 camps* se trouvant dans les espaces d’utilité publique et Isaac sont à considérer comme autre réplication du modèle du projet 16/6.

* **Produits (outputs)**:
* ***Produit 1.1****: 5000 familles déplacées des camps associés aux quartiers ciblés ont trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme.*

***11,008 familles déplacées ayant trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme.*** Le nombre de familles relocalisées est estimé à 11,008 et le nombre de personnes à environ 44,000, y compris les bénéficiaires du projet Champs de Mars. Ces résultats ont été atteints entre janvier et Août 2012.

***92% de familles déplacées ayant trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme qui vivent toujours au même endroit 6 mois après l'occupation des lieux.*** À la fin de cette composante, l’équipe de gestion de l’information de l’OIM a créée une base de données contenant des informations sur les lieux de retour de ces familles (coordonnées GPS, identité du propriétaire du logement loué, et autres informations pertinentes quant au lieu d’hébergement), sur les paiements des subventions au logement ainsi que sur les visites de suivi effectuées. Selon cette structure, **78%** des familles sont retournées dans leurs quartiers d’origine et de ce pourcentage, **40%** sont retournées au même logement d’avant le séisme. ***(Source Rapport des visites de monitoring réalisées par OIM après 6 mois)***

* **Produit 2.1:** Les acteurs de la construction ont acquis des compétences techniques et sont certifiés et respectent les normes et standards du gouvernement

La méthodologie pratique et didactique APRAS (Apprendre Pour Rebâtir Haïti Solide), certifiée par l’État et adaptée à la réalité du secteur de la construction en Haïti, a été largement diffusée par le BIT via des formations et des « Chantiers Ouverts ». À date, **509** **contremaitres et ouvriers** ainsi que **63 formateurs** ont été **formés** *(par BIT et UNOPS)* ***en construction parasismique* et certifiés** par l’État, puis **594 personnes** ont pu être sensibilisées lors des chantiers ouverts*.* Ces contremaitres et ouvriers ont été embauchés pour travailler dans la réparation et la reconstruction des maisons. Les ouvriers participant à ce programme de formation sont majoritairement issus des quartiers concernés par le « projet 16/6 ». Les candidats proposés par la plateforme communautaire locale ont été présélectionnés. Cette formation graduelle cible principalement des ouvriers semi qualifiés (qui représentent près de 98% de la main d’œuvre en construction en Haïti), qui sont impliqués dans la construction des quatre premières maisons construites dans le cadre du projet 16/6. Ces ouvriers sont formés directement sur le site de Morne Hercule, en construisant de nouvelles maisons, selon un programme établi. Une équipe de formateurs mobiles du BIT a été notamment en charge de la supervision de ces constructions, en collaboration avec des ingénieurs du projet, et aussi a soutenu la création de deux associations d’artisans du secteur de la construction telles que l’AFITECH dans la maçonnerie et l’ACCMO dans la charpenterie/coffrage. De plus, des métiers porteurs productifs ont été identifiés comme activités génératrices de revenus par de nombreux représentants locaux des quartiers d’intervention sous l’égide du BIT où **116 personnes** ont été **formées** dont 62 femmes.

* **Produit 2.2**: L'accès de la population des 16 quartiers à une offre de logement répondant aux normes et standards du MTPTC est amélioré

***1150 maisons endommagées (jaunes) réparées selon les normes et standards du gouvernement.*** D’une manière générale, toutes les maisons endommagées et jugées réparables dans les paramètres du projet ont pu être réparées dans 7 quartiers du projet : Morne Hercule, Morne Lazare, Nérette, Morne Ebo, Jean-Baptiste, Bois-Patate et Villa Rosa. Un accent particulier a été mis sur le volet de la formation dans le projet. Les acteurs de la construction ont reçu une formation sur les techniques de construction selon les normes de sécurité établies par le MTPTC. Les formations ont été données avec le support du MTPTC.

***136 maisons rouges reconstruites selon les normes et standards du gouvernement.*** L’approche de l’équipe de construction concernant la construction de maisons neuves a permis de dégager plusieurs résultats cruciaux concernant la problématique des zones résidentielles informelles en Haïti et régler la surpopulation des villes comme Port-au-Prince. Pour arriver à ces résultats, une approche collaborative avec le gouvernement et participative avec à la fois les acteurs de la construction en Haïti (architectes et constructeurs) et les bénéficiaires a été utilisée. Cette approche a permis d’arriver aux résultats suivants :

* *L’acceptation par les bénéficiaires de participer au coût de la maison*. Le programme n’offre pas une maison gratuite mais plutôt un élément de base répondant aux standards internationaux minimums de vie et aux exigences du gouvernement (espace approprié pour la taille des familles en Haïti, construction parasismique, présence de toilettes, de fosses septiques, d’espace cuisine et d’espace de douche). Cet élément de base est complété par l’apport des bénéficiaires, soit en nature (temps de travail, matériaux, etc.), soit en espèces. Cet élément de base est prévu pour permettre l’agrandissement par les bénéficiaires eux-mêmes dans le futur.
* *L’acceptation par les bénéficiaires de changer de concept de vie et l’appropriation ainsi que la gestion d’espaces publics par les bénéficiaires*. En Haïti, le besoin est important de vivre de manière directement reliée au sol et la plupart du temps, sans espaces publics ou communs et sans concept de partage de ces espaces. Le projet a créé le premier site de vie collectif en Haïti où les bénéficiaires vivent dans des espaces au rez-de-chaussée ou à l’étage et partagent des espaces publics. Les espaces publics des sites collectifs seront gérés par les habitants du site, ce qui garantit leur entretien et ouvre là encore de nouveaux horizons pour la salubrité des villes et la gestion des infrastructures communautaires. Ce concept offre l’accès à l’eau et permet aux propriétaires de louer certains espaces.
* *Un site de 17 logements de 34 unités sur des sites collectifs a été érigé à Morne Hercule* logeant presqu’une bonne partie des gens ayant leurs maisons détruites par le séisme du 12 janvier.
* **Produit 3.1**: Les communautés des 16 quartiers s'autonomisent au travers des plateformes communautaires
* Selon l’approche participative et communautaire priorisée par le projet, huit (8) plateformes communautaires composées de 15 à 20 leaders provenant des différents secteurs de la communauté ont été créées et validées par la communauté, le projet et les autorités locales, et ensuite légalisées auprès des autorités concernées et actives dans leur communauté respective. Cette structure représentative de chaque quartier a facilité l’identification des besoins et la priorisation des investissements publics ainsi que des interventions clés dans la communauté. Ce travail d’identification a été fait au travers des discussions au sein de « l’espace de concertation ». De plus, ces plateformes ont exécutés de nombreux petits projets dans les quartiers qu’elles ont eux-mêmes identifiés, rédigés et soumis au projet pour validation. Ceci démontre un certain degré de leadership, de confiance et d’autonomisation de cette structure au sein de la communauté. Enfin, l’érection des trois (3) centres communautaires au sein des quartiers de Jalousie, Nerette et Morne Hercule s’est inscrite dans une perspective d’aider les plateformes à mieux établir leur autorité au niveau de la communauté en ayant un espace de travail.
* **Produit 3.2:** Accès accru aux services de base par les habitants des 16 quartiers

L’année 2013 a été marquée par une accélération croissante de l’implémentation de la majorité des activités de la composante 3 du projet 16/6 entamé depuis le début de l’année 2012. Cette composante s’est matérialisée avec la mise en œuvre des projets en infrastructure communautaire selon une approche basée sur une participation communautaire active :

* Un comité central de gestion, composé de plusieurs sous-comités de gestion, a été créé dans les quartiers. Ce comité, avec le support des sous-comités, a la responsabilité d’assurer la gestion de l’utilisation de l’eau, de l’électricité et des déchets solides. En attendant que l’EDH et la DINEPA (suivi en cours) fasse la connexion des installations réalisées par le projet avec les réseaux existant, ces comités ont actuellement la charge d’assainir leur quartier respectif. Des séances de travail sont planifiées entre les comités et ces institutions étatiques afin de se pencher sur la problématique du paiement pour l’utilisation des ressources et services fournis par ces dernières ;
* En ce qui a trait aux investissements dans les quartiers, la réhabilitation de la route de Charlemagne Péralte (**1.2 km**), a permis à plus de **1531 familles** dans le quartier de Morne Hercule de bénéficier de **solutions d’infrastructures routières** ; **la construction du pont de Delmas 64** a facilité la connexion entre la commune de Delmas et celle de Pétion-Ville via le quartier de Morne Hercule ;
* Quant à **la passerelle** reliant le quartier de Nerette à celui de Morne Hercule en passant par le bas de Nerette, aux **caniveaux**, **canaux de drainage et murs de soutènement** réalisés ainsi qu’aux **sentiers** construits et **trottoirs** reconstruits, ils s’inscrivent tous dans cette même logique de solutions d’infrastructures routières ;
* Au travers d’une collaboration avec ces partenaires (OTI, UNFPA), **plus de 500 lampadaires solaires** ont été installés par une firme locale dans les 8 quartiers du 16/6 au terme de l’année 2013 ;
* Dans le domaine de la réhabilitation des infrastructures en eau potable, **14 bornes fontaines ont été réhabilitées** dans 2 quartiers du 16/6 par 2 firmes haïtiennes retenues à cet effet. Force est de préciser que seulement 15% de cet ouvrage a été achevé durant l'année 2013. L’acquisition d’une génératrice pour alimenter la pompe de distribution d’eau du quartier de Villa-Rosa constitue également une réalisation du projet 16/6 dans son volet d’invention dans la problématique de l’eau ;
* Les seize (16) scénarios d’investissement concernant l’installation de transformateurs, l’assainissement, l’aménagement d’espaces publics, … élaborés en 2012 par le projet et les membres des plateformes communautaires, ont été présentés à la communauté au cours de l’année 2013 au cours d’un processus de vote ou chacun de ses membres a eu le libre choix de voter le scénario correspondant le plus aux besoins réels de son quartier et de surcroît à ses besoins.
* **Retard dans la mise en œuvre, les défis, les leçons apprises et les meilleures pratiques**:
* **Composante 1- Retour**
* **Demande de subvention de location plus élevée que prévue**: Dans la pratique, **92%** des résidents des camps ont choisi l'option de subvention de location, alors que les estimations initiales au cours de la planification du projet (sur la base des données disponibles lors de la première phase d’enregistrement) dans les camps avaient indiqué que **71%** des familles choisiraient la subvention de location et **29%** devraient choisir soit la réparation de maisons jaunes ou la reconstruction de maisons rouges. Cela a posé un défi en termes de montant de financement disponible pour les allocations.
* **Moins de retours vers les quartiers d’origines que prévu:** Les données collectées et analysées au début du projet montraient que **80%** des familles installées sur la Place Saint-Pierre et la Place Boyer venaient de trois quartiers identifiés (Morne Hercule, Morne Lazard, Nérette). En réalité, les familles qui ont reçu une subvention de location sont allées vers des quartiers de retour très divers et particulièrement Jalousie. Ce phénomène a conduit à la création d’une quatrième plateforme communautaire dans le quartier de Jalousie en complément des quartiers sélectionnés à l’origine du projet compte tenu de la forte prévalence de retour dans ce quartier.
* **Nombre des visites d’évaluation technique très élevé :** Des visites techniques ont été effectuées par l’équipe du projet afin d’assurer un certain standard des logements choisis par les bénéficiaires. Cette activité fondamentale pour la réussite du projet, a posé pas mal de défis car : les maisons disponibles n’avaient pas le standard requis, le propriétaire n’était pas sur place lors de la visite pour la signature du contrat, les adresses données par les bénéficiaires n’étaient pas exactes et en plus les bénéficiaires ne se rappelaient pas de la rue pour retrouver la maison. Pour éviter des déplacements inutiles, les mobilisateurs ont mis l’accent sur la communication avant la visite afin de s’informer auprès des bénéficiaires sur les conditions des maisons, la présence du propriétaire, et la connaissance du lieu. Ces démarches ont considérablement réduit les déplacements.
* **Visite de monitoring (confirmation de la présence du bénéficiaire dans la maison allouée après 6-8 semaines)** Les visites de monitoring représentent un parmi les défis majeurs pour l’équipe du projet car même avec les cordonnées GPS, retrouver les maisons et rencontrer les bénéficiaires à la maison n’est pas évident. Une révision de cette activité est souhaitable pour toute réplication de cette composante.
* **Composante 2- Logement**
* **Renforcement de maisons endommagées :** Les principales contraintes qui ont occasionné des retards dans l’implémentation du projet de renforcement des maisons endommagées sont :
* L’établissement d’objectifs sur la quantité de maisons à réparer a constitué une contrainte non négligeable au cours de l’exécution du projet de réparation car les données fournies par le MTPTC étaient obsolètes ; ces données dataient de 12 mois après le tremblement de terre, certaines maisons avaient déjà été réparées par leurs propriétaires. Il a fallu procéder à de nouvelles évaluations en priorisant toutefois la réparation des maisons ne se trouvant pas dans les zones à risques.

***Leçons apprises***

1. *La formation et information des bénéficiaires sont essentielles pour faciliter leur compréhension des techniques de construction parasismique et ainsi le bon déroulement du projet.*
2. *La peinture des maisons représente un élément essentiel dans l’impact social du projet dans la zone. Le fait de peindre les maisons a permis de rehausser l’image des quartiers. L’impact de la peinture sur les maisons renforcées par le projet a inspiré d’autres projets de réhabilitation de certains quartiers précaires.*
3. *Les méthodes d’implémentation directes et indirectes peuvent être appliquées en parallèle; cependant la nécessité d’avoir la supervision des ingénieurs de contrôle de la qualité de l’agence est importante au bon déroulement du processus de réparation.*
* **Construction de logement :**En ce qui concerne la construction de maisons, les retards étaient principalement dus aux éléments suivants :
* Un des critères du projet était de ne pas donner de maisons neuves gratuites aux bénéficiaires. Là encore le processus pour définir une solution correspondant aux besoins et capacités de la population des quartiers ciblés s’est révélé très complexe pour plusieurs raisons : les faibles revenus (parfois inexistants) des bénéficiaires, l’absence d’un système de prêt immobilier en Haïti, l’incapacité pour les propriétaires de fournir des garanties à un éventuel prêt bancaire pour contribuer à la construction des maisons. La finalisation d’une solution (en cours) était là aussi critique à la réussite et à la reproductibilité du projet.
* Les zones d’interventions présentaient une situation sociale complexe. Prendre en compte les complexités sociales, culturelles et financières des environnements opérationnels (maisons situées dans les zones à haut risque, les maisons dont les propriétaires refusent de démolir ou de réparer, etc.) et tenter de fournir une approche globale, durable et reproductible comme solution de logement aux bénéficiaires admissibles a pris un temps considérable. Par contre, l'approche de l'équipe de réparation considérant le secteur du logement comme une opportunité pour développer des communautés autonomes, durables et productives permet aujourd’hui de fournir la première solution au Gouvernement d’Haïti dans le domaine du logement informel.
* De plus, certains retards observés sur le chantier de construction de Morne Hercule ont été surtout provoqués par des problèmes relatifs à la configuration de la zone et aussi à la particularité du sol ; certains problèmes liés à l’acheminement des matériaux sur les chantiers ont aussi provoqué des retards considérables sur le site de construction.
* L’une des contraintes majeures dans l’implémentation du projet de construction de logement a été le problème foncier. En effet, les bénéficiaires potentiels du projet n’étaient pas toujours en mesure de présenter leur titre de propriété malgré le fait qu’ils répondaient aux critères de sélection du programme. Les responsables du projet ont dû créer une structure pour accompagner ces bénéficiaires. Des experts (juristes et un cabinet d’avocat) ont été engagés en vue d’adresser ce problème.
* La reconfiguration des quartiers pour les sites collectifs a représenté une contrainte dans l’implémentation du projet. N’étant pas trop familier avec la notion du partage des espaces communs, les bénéficiaires du projet ont manifesté quelques réticences quant à la cession de leur espace en faveur de leur voisin. L’équipe de réparation a dû faire un travail de mobilisation sociale intensive en vue d’arriver à un changement de mentalité.

***Leçon apprise 4*:** *Une bonne organisation du chantier en termes de machinerie et de gestion des travailleurs permet de résoudre certaines difficultés relatives à la configuration du site de travail.*

* **Formation en construction parasismique**
* Les programmes de formation en construction parasismique sont pratiques, graduels et dispensés directement sur les chantiers de construction. Le calendrier des formations dépend aussi du calendrier d’exécution de l’équipe de réparation. Cette situation complique la mise en place d’un agenda des formations, mais permet à la fois d’instaurer des activités « Gagnantes/gagnantes » pour les deux agences, et d’économiser des fonds pour le projet 16/6.
* L’état d’avancement du chantier (risques liés à la sécurité des bénéficiaires) et le retard pris dans le démarrage des travaux de reconstruction à Nérette et Morne Lazare, n’ont pas permis de répliquer les « chantiers ouverts ». Cette initiative a permis aux habitants de Morne Hercule de venir sur le site de construction afin d’être sensibilisés, par les formateurs du BIT, aux concepts clés de la construction parasismique et para-cyclonique, en suivant graduellement l’avancée des travaux. Cette pause a néanmoins permis de développer avec nos partenaires, une méthode systématisée qui permettra de mieux dupliquer à l’avenir l’initiative des chantiers ouverts.
* Au début de la construction du premier bloc à Morne Hercule, les formateurs APRAS ont rencontré quelques difficultés d’un point de vue logistique et au niveau des plans de construction. Les formateurs APRAS ont réussi au fur et à mesure à s'adapter de l’avancement du chantier, grâce au partenariat avec l’équipe de réparation qui a facilité l’approvisionnement des matériaux et qui a systématiquement avisé dans les temps le BIT, de tous les changements sur le site.

***Facteurs de succès***

1. *Chaque vendredi, depuis le 28 septembre 2012 jusqu’à la fin de la construction en 2013, grâce au programme des « chantiers ouverts », le projet a permis aux habitants de Morne Hercule de venir sur le site de construction afin d’être sensibilisés, par les formateurs du BIT, aux concepts clés de la construction parasismique et para-cyclonique, en suivant graduellement l’avancée des travaux. Outre la sensibilisation, ce projet a permis de favoriser le dialogue et donc la bonne entente, entre les habitants de Morne Hercule et le personnel travaillant sur ce chantier 16/6.*
2. *Le grand nombre de formateurs sur le terrain a permis de répondre instantanément aux questions des ouvriers sur le chantier. Ils dispensent un suivi efficace et constant aux maçons boss sur le site de Morne Hercule*
* **Composante 3- Réhabilitation des quartiers**
* **Plateformes communautaires :** Certaines difficultés liées à la participation des membres de Plateformes dans les travaux d’infrastructures et de réparation des maisons endommagées, le rôle et le niveau de responsabilité des Plateformes ont été posées, ce qui a occasionné des frictions entre les membres de Plateformes et les agences intervenant dans les quartiers et aussi des délais dans le cours des activités dans les quartiers. En effet, les membres de Plateformes n’arrivent pas encore à faire la démarcation entre leur rôle de membre de Plateforme ayant le souci de l’intérêt communautaire et leur rôle en tant que membre de la communauté. Du personnel additionnel a dû être recruter afin d’adresser ce problème.

***Facteurs de succès*:** *Un calendrier de réunions périodiques a été discuté et décidé entre l’équipe de Coordination de Plateforme Communautaire, le Directeur de Projet, le Chef de Projet et les Plateformes communautaires afin d’informer ces dernières des décisions prises et aussi du niveau de réalisations des différentes activités du projet. À date, plusieurs réunions ont été réalisées entre le 16/6 et les Plateformes communautaires validées, une stratégie qui jusqu’ici a porté des fruits, car les Plateformes disent qu’elles se sentent enfin écoutées et comprises dans le projet.*

***Leçons apprises***

1. *L'intégration des plateformes communautaires dans le projet dès la phase de planification est un bon moyen d'éviter les conflits à la phase opérationnelle.*
2. *Une communication constante et étroite est existante tout au long du projet, que ce soit entre les acteurs, les partenaires, le Gouvernement, les institutions d’état mais aussi et surtout entre le projet et la communauté. La politique et les mécanismes de communication du projet doivent être renforcés, ce qui améliorerait l’articulation entre les différents acteurs impliqués dans le projet à tous les niveaux.*
3. *L’implication des femmes dans les plateformes communautaires est un outil de changement et de motivation pour les autres membres et la communauté*
* **Investissements**
* L’un des défis majeurs rencontrés dans le cadre de cette composante a été le manque de fonds disponible pour répondre à tous les besoins identifiés par les communautés en matière de service sociaux de base. En effet, le budget disponible a été insuffisant pour adresser tous les problèmes et les besoins existants. Pour cela, une approche de priorisation des besoins par les plateformes et des scénarios d’investissements ont été élaborés. Ces derniers ont permis à la communauté de choisir les projets qui répondent au mieux à leurs besoins les plus pressants. Des synergies et coordinations avec d’autres projets et partenaires ont été recherchées et favorisées.
* La complexité des mécanismes de coordination entre le projet 16/6 et les instances gouvernementales ont constitué des contraintes non négligeables. En effet, certains travaux qui devraient être faits sur le réseau de la DINEPA ou le déplacement de certains pylônes électriques par l’EDH ont occasionné des retards importants sur les chantiers de construction.
* La question foncière a aussi occasionné des retards dans l’exécution du projet. En effet, certains terrains identifiés pour la construction de bornes fontaines ont fait l’objet de réclamation de la part de particuliers. Une nouvelle programmation a dû être faite en fonction des éléments de solutions.

***Facteurs de succès***

1. *Au tout début de l’implémentation du projet de construction de la route de Morne Hercule, les ouvriers recevaient un salaire journalier qui n’était pas en rapport avec la quantité de travail fourni. Les gestionnaires du projet ont remarqué que cette façon de construire ne produisait pas le résultat escompté. Les ouvriers de chantiers n’étaient pas motivés et les travaux de construction accusaient des retards. Il a été décidé de pratiquer la méthode de production à la chaine, c'est-à-dire l’ouvrier recevait son salaire en fonction de la quantité de bloc de bétons fournis. Cette méthode a amélioré considérablement la production sur les chantiers de construction.*
2. *Le changement de mécanisme de recrutement ne s’appuyant pas à 100% sur les recommandations des plateformes communautaires a amélioré la qualité de travail fourni. En effet, les listes fournies par les membres des plateformes communautaires sont généralement partiales et ne donnent pas une chance égale à tous les potentiels travailleurs de chantiers.*
* **Activités génératrices de revenus (AGR) :** Pour la mise en place des activités liées aux AGRs et aux centres de formation communautaire, le BIT doit faire face à un manque récurrent d’espaces disponibles. Le BIT, avec ses partenaires locaux et internationaux, cherche à trouver des solutions pratiques pour faire face à ces difficultés. Ce manque d’espace disponible semble être un problème partagé par les autres agences partenaires du projet.

**Champs de Mars**

* **Membres de comités représentatifs des personnes déplacées internes ne vivant pas réellement dans les camps :**
* Les membres de comités des camps de la zone de Champs de Mars n’étaient pas inscrits sur les listes d’enregistrement réalisés à deux reprises en 2011 et 2012 à cause qu’ils n’y habitaient peut-être pas ou plus. Ainsi, le démarrage du processus de retour s’est heurté à des situations de tensions lesquelles ont été jugulées par l’adhésion générale de l’ensemble de la population de la zone. De ce fait, ces membres de comités ont été exclus de la liste de bénéficiaires du projet.
* **À Fort National, le processus avance mais non sans difficultés** par rapport à la situation de la zone. Au début du lancement des activités, les gens du bloc 5 démontraient une certaine réticence à l’idée de subdiviser le quartier en 5 blocs afin de monter une cellule représentative (équivalent de plateforme communautaire) ;
* La **collecte des données de relevés topographiques** a été compliquée dû au fait que les maisons sont limitrophes l’une par rapport aux autres et le résultat des études pourraient ne pas être tout à fait précis. Ceci pourrait occasionner des travaux supplémentaires dans la préparation des parcelles;
* La **répartition des fonds dans le cadre de la stratégie développée** pour le projet du Champs de Mars a été difficile à faire en raison de la longueur du processus de l’évaluation des parcelles comprenant l’évaluation juridique, l’évaluation des sites où il sera possible de développer la stratégie “C”. En outre, la capacité portante du sol nécessite des constructions légères et par conséquent cela va compliquer les procédures de passation de marchés;
* **Risques sécuritaires:** Ces risques sont liés au contexte sociopolitique du pays dans la mesure où la zone du Champs de Mars, particulièrement les alentours du Palais National, est souvemment le théâtre des manifestations politiques ; ce qui ralentit et parfois suspend les activités du projet.

* **Évaluation qualitative :**

**Organisation International de la Migration (OIM)**

* **Communication:** La communication utilisée dans le cadre de la composante Retour du projet, une communication se basant sur une stratégie à “double sens”, c'est-à-dire permettant un échange avec les interlocuteurs, leur fournissant des informations essentielles et leur permettant, en même temps, d’exprimer leur besoins, leurs mécontentements, leurs préoccupations, leurs espoirs, etc. L’accent a été aussi mis sur des activités de sensibilisation et d’information pour la population déplacée afin de faciliter leur compréhension du projet de retour et de ses étapes, de remplir leurs besoins en termes de renseignements, de prévenir les malentendus et les conflits, et finalement de faciliter au maximum le processus de retour à leurs communautés d’origine. Un centre d’appels a également été utilisé comme outil de communication afin de saisir le niveau de compréhension du projet de retour et de ses différentes étapes par la population ciblée ; certains bénéficiaires ont appelé pour recevoir des informations complémentaires sur le projet de retour, et d’autres ont appelé pour demander un suivi ou soutien.

Cependant, la participation aux sessions de sensibilisation et d’information a été plus basse que prévu (62% des chefs de familles). Cela a surement à voir avec la rapidité des opérations de retour. De plus, les personnes déplacées percevaient ces sessions comme volontaires, et se concentraient donc sur d’autres composantes du projet qui étaient obligatoires. Des sessions ultérieures ont montré une augmentation du niveau de connaissance des participants, indiquant une diffusion indirecte de l’information. Ainsi, le niveau de participation a été jugé satisfaisant. Cependant, l’OIM Haïti pense à rendre les sessions de diffusion de films obligatoires dans les futures opérations de retour.

* **Coordination :** Afin de mener un processus de retour bien planifié et fluide, des activités de communication ont eu lieu en collaboration et en consultation avec les différents partenaires pour faciliter la compréhension des différentes étapes du projet ainsi que les responsabilités des différentes agences partenaires. Plus spécifiquement, cette collaboration a été vitale pour la production des courts-métrages enregistrés par l’Équipe de communication de Retour, qui a été préparé en consultation avec les agences partenaires afin de refléter les différents volets du projet.

**United Nations Office for Project Services (UNOPS)**

* **Logement**
* **Renforcement de maisons endommagées :** Du point de vue des réalisations qualitatives, le projet logement du projet 16/6 au travers de sa composante réparation et renforcement de maisons endommagées a atteint des résultats majeurs :
* Le renforcement des capacités des acteurs de la construction dans les quartiers ciblés a été une réalisation importante du projet 16/6. Les acteurs de la construction : les maçons et les contremaîtres ont reçu des formations sur les bonnes pratiques de construction. 509 maçons et contremaitres ont été formés. Un accroissement de la connaissance des acteurs de la construction a été constaté à la fin de la première année du projet. Ces formations ont été élaborées en collaboration avec l’instance gouvernementale le MTPTC.
* Le projet logement a également pris en compte la problématique des personnes handicapées habitant dans les quartiers ciblés par le projet. De ce fait les employés, les ingénieurs, les architectes et les agents d’information ont reçu des formations sur l’accessibilité des personnes handicapées dispensées par Handicap International. Au cours de l’exécution du projet de réparation, 18 familles ont bénéficié de solutions d’accessibilité. Aussi, les standards d’accessibilité ont été pris en compte dans le design des sites liés à la reconstruction dans le cadre du projet Pilote de Morne Hercule.
* **Construction de logement :** Le projet 16/6 a contribué à des avancées importantes dans le domaine de la construction de logement en Haïti par l’élaboration d’un plan intégré de construction de logements sociaux comprenant 2 volets : l’identification de maisons endommagées nécessitant un renforcement et celles sévèrement endommagées qui nécessitent une démolition pour être reconstruite par la suite. La reconstruction des maisons sévèrement endommagées comprend deux approches :
* **Reconstruction in situ** : la reconstruction in situ de maisons ponctuelles et éparpillées dans les quartiers. Ce modèle englobe la majorité des maisons reconstruites.
* **La reconfiguration et le développement** : composée d’une approche plus intégrée et systématisée (comprenant les infrastructures et les stratégies d’aménagement urbain) sur les sites où plusieurs maisons ont été détruites et peuvent être réorganisées collectivement. Le design pour ce modèle intégré des structures de logements multifamiliaux, d’infrastructure et d’équipement urbain a été conçu afin de créer un système d’aménagement complet. **Deux sites collectifs** ont été construits dans 2 quartiers du projet: *Morne Hercule (19 maisons), Morne Lazare (36 maisons).*
* La construction de logements sociaux à partir de site collectif est une nouvelle notion dans le domaine de la construction en Haïti.
* L’équipe juridique a pu préparer des documents légaux prouvant les titres de propriétés pour une centaine de bénéficiaires. Ainsi, les bénéficiaires ne pouvant pas prouvé leur titre de propriétés ont eu l’opportunité d’avoir le soutien d’un système juridique qui a été mis en place spécialement par l’équipe du projet pour adresser ce type de problème. Un partenariat est sur le point d’être conclu avec la mairie de Pétion-Ville et l’UNOPS afin d’intégrer les bénéficiaires du projet dans le programme de paiement de contributions foncières de la municipalité (CFPB).
* La création des éléments de base nécessaires à la mise en œuvre d’un système de prêt immobilier en Haïti pour faciliter l’accès à la propriété pour le plus grand nombre.

**Bureau International du Travail (BIT)**

* Prodiguer des diplômes reconnus par l’État aux travailleurs semi-qualifiés du secteur de la construction a permis les réussites importantes suivantes : 1- Qualifier directement les travailleurs pour qu’ils reconstruisent de manière sûre leur quartier. 2- Donner de la fierté et un statut social à des travailleurs qui n’avaient jamais reçu aucun certificat d’État. 3-Supporter le Gouvernement à mettre en place un système permettant la certification des travailleurs semi-qualifiés. 4- Participer à la relance économique des quartiers concernés. 5- Avoir un nombre important de travailleurs qualifiés du secteur de la construction pour assurer une reconstruction sûre pour le long terme de Port-au-Prince.
* La formation en construction parasismique APRAS, validée par l’INFP et le MTPTC, est devenue une référence institutionnelle en Haïti. Les formateurs formés par le BIT sont sollicités par d’autres organismes pour leur expertise prouvée. Cette réserve de formateurs diplômés et reconnus sera bénéfique pour l’ensemble du secteur de la reconstruction dans la région métropolitaine, notamment dans le domaine de la sécurité et de la prévention des risques.
* La mise en place des chantiers ouverts permet de sensibiliser la population sur les raisons des effondrements de maisons lors du séisme, ainsi que sur les principaux points de la construction parasismique. Ce projet a été systématisé et peut donc être dupliqué à grande échelle, sur tous les chantiers de reconstruction de maisons rouges, permettant ainsi de sensibiliser plus de personnes.
* Une synergie importante a pu être identifiée entre le « projet 16/6 » et le « projet Débris ». Le BIT dans le cadre du « projet Débris » du PNUD a fourni 50 000 adoquins recyclés, qui sont utilisés pour réhabiliter le quartier de Morne Hercule.
* Les petites entreprises appuyées par le BIT dans le cadre de ce projet sont actuellement renforcées et organisées en coopération avec les Centre de Services à l’Entreprise (CSE) et les associations de petits entrepreneurs. Dans ce cadre des plans de développement et de recherche de nouveaux clients sont en cours de préparation pour chaque CSE, associations d’entrepreneurs et entrepreneurs.

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

* **Réhabilitation de quartiers**
* **Plateformes communautaires :** L’appropriation par la communauté dans les quartiers ciblés a été accomplie. Les plateformes communautaires, qui représentent les communautés, sont perçues comme des interlocuteurs valides dans chaque quartier car **75.3%[[8]](#footnote-8)** de la communauté admettent que les plateformes sont utiles et très utiles, cela s’explique par le manque de structures communautaires représentatives dans les quartiers, des structures dotées de pouvoir et d’une certaine capacité d’articulation des relations entre les agences, le gouvernement local et la communauté ;
* **Planification communautaire :**Un diagnostic selon les thématiques : routes - eau / assainissement / déchets et la gestion des risques, a été réalisé avec les plateformes communautaires dans chacun des quartiers ciblés. Les ateliers techniques et les discussions menées avec la plateforme communautaire ont apporté des précisions sur les caractéristiques du contexte social, économique et physique du quartier, permettant l’identification des enjeux prioritaires de l’aménagement urbain. L’aboutissement de cet exercice est la définition de projets identifiés comme prioritaires par la communauté afin de répondre à certains besoins de la mise en œuvre de la composante de réhabilitation par l’élaboration des scénarios d’interventions qui ont été présentés et validés par les autorités locales ainsi que la communauté. La validation a été faite au travers d’un processus de vote où les gens ont eu l’opportunité de prioriser leurs besoins.L’ensemble de ces fiches de projets consolidées composent le plan d’aménagement destiné à faciliter la réalisation des projets en donnant des éléments techniques de faisabilité (descriptif et pertinence urbanistique, coût estimatif etc.).

***Facteurs de succès***

*L’exercice de planification participative a aussi contribué à l’autonomisation, l’épanouissement et la sécurité des femmes. En effet, c’est une victoire pour les femmes dans les quartiers du 16/6 car elles ont pu participer dans la planification et les prises de décision dans leur communauté. Elles ont pu faire passer leur besoins et priorités en terme de services de base, nécessaires dans les quartiers pour leur propre épanouissement, comme par exemple l’emplacement des lampadaires solaires dans des zones réputées comme dangereuses pour les femmes surtout la nuit, des zones où des cas de viols et de vols ont été perpétrés sur des femmes par le passé*.

***Leçon apprise 6***

*Le fait de prioriser l’approche participative dans l’identification et la priorisation des besoins de la communauté légitimise le projet et renforce l’implication et l’appropriation des activités du projet par la communauté qui considèrent les activités comme les leurs. Ce qui assure la pérennité des résultats du projet.*

* **Plan de Prévention de Risques :** Le Plan de Prévention de risques a été finalisé pour les 8 quartiers ciblés et devient une base pour l'exercice de planification. Le rapport sur les risques majeurs et spécifiques à chacun des quartiers ainsi que les règlements et les recommandations pratiques pour la mitigation de ces risques a été finalisé, soumis et partagé avec les entités concernées afin de mettre en application des consignes et recommandations. Les autorités locales sont sensibilisées sur l’importance voire même la nécessité de la prise en compte et l’application des résultats de cette cartographie de risques.
* ***Facteurs de succès*:** *Le rapport sur les risques majeurs et spécifiques à chacun des quartiers ainsi que les règlements, consignes et les recommandations pratiques et réelles pour la mitigation de ces risques a été finalisé et soumis. Ces documents sont disponibles afin d’orienter les interventions en matière de réparation et de construction; les autorités locales ont été engagées, afin d'intégrer cet outil dans leur planification urbaine.*

***Leçon apprise 7*:** *Le partage des cartes et résultats de la cartographie des risques avec les Plateformes communautaires ont permis une meilleure sensibilisation donc une meilleure compréhension de la communauté sur les zones à risques et les éventuelles implications.*

* **Investissement dans les quartiers :** Outre la **construction des routes principales** des quartiers ciblés en 2012, l’érection d’une **passerelle**, la **réhabilitation** et/ou **la reconstruction des sentiers**, des **caniveaux**, des **trottoirs**, des **canaux de drainage** ainsi que des **murs de soutènements** ont constituées des réalisations importantes du projet 16/6 pour sa deuxième année d’implémentation. En effet, *deux quartiers du projet ont pu, entre autres, bénéficier des interventions du projet au niveau des infrastructures routières : la route de Charlemagne Péralte à Morne Hercule totalisant 1.2 km, la route de Nérette totalisant 1.1 km et la passerelle reliant ces deux quartiers*. Conformément au document du projet, 75% de la main d’œuvre de chantier de construction provenait de la communauté. Les femmes ont été vivement encouragées à travailler sur les chantiers de construction et elles totalisaient 75% de la main-d’œuvre totale des chantiers de construction.

**Impact social et économique** : Le projet de construction de routes, de murs de soutènement et de sentiers ainsi que la réhabilitation des caniveaux dans les quartiers du 16/6 a eu un impact social et économique certain dans les communautés car les habitants des quartiers ciblés ont eu la possibilité de participer à ces ouvrages dans leurs quartiers. La construction et la réhabilitation des trottoirs dans les quartiers ont permis d’augmenter la sécurité des piétons principalement celle relative aux écoliers. Quant aux canaux de drainage, ils facilitent l’écoulement des eaux et des immondices le long des lits des ravins

**Électrification :** Suites à l’installation de plus de 500 lampadaires solaires par le projet dans les quartiers aux termes de ces deux années, force est de constater que la situation sécuritaire riverains a été accrue dont celle des femmes et des fillettes. Il importe aussi de préciser que des firmes locales ont été sous-contractées lors de l’installation des lampadaires.

**Eau potable :** La problématique de l’accès à l’eau potable a été clairement identifiée par les communautés pour des interventions du projet 16/6. Afin d’adresser les problèmes relatifs à l’accès à l’eau potable dans les communautés, une collaboration étroite a été établie entre l’instance gouvernementale responsable de la gestion de l’eau (DINEPA) et le projet 16/6. Des projets de **réhabilitation de fontaines existantes** et de **construction de nouvelles fontaines d’eau**, quoique la connexion se fût fait attendre, ont été mises en œuvre pour les quartiers de Morne Hercule, de Morne Lazare et de Nérette.

***Facteurs de Succès :***

***Participation et implication communautaire****: Un accroissement au niveau de la participation communautaire a été constaté à la fin de la première année d’implémentation du projet. En effet, la création des plateformes communautaires a augmenté l’implication des habitants des quartiers ciblés dans le projet 16/6. Les plateformes communautaires constituent le pont entre les organisations sur le terrain notamment du projet 16/6 et les habitants des quartiers. Il faut aussi préciser que les centres communautaires construits permettent aux plateformes de mieux asseoir leur autorité dans la communauté.*

* **Activités génératrices de revenus :** Dans le cadre des activités Génératrices de revenus, plusieurs initiatives ont été lancées y compris une composante dédiée exclusivement à l’autonomisation économique des femmes vulnérables, le Programme de Développement des Fournisseurs (PDF) et le Projet An n Ale. Deux de ces initiatives sont en cours à date, le projet d’autonomisation des femmes a été clôturé en décembre 2012 :
* **Fonds Korea : Autonomisation des femmes vulnérables à travers des activités génératrices de revenus :** Cette initiative lancée avec le concours de MJSAC avait pour objectif de favoriser l'autonomisation économique des femmes à travers des activités génératrices de revenus par la promotion et la création de microentreprises dans les 16 quartiers ciblés, grâce au support financier du Gouvernement Coréen. Le projet a permis de développer des liens avec le secteur de l'emploi formel, les institutions financières ainsi qu'avec des organismes communautaires œuvrant pour l'intérêt des femmes vulnérables à **travers trois (3) axes d’interventions principales : 1-**Renforcement des capacités nationales et formulation d’une politique publique pour l’autonomisation économique des femmes; **2-** Support de 8 interventions de création d’emplois; **3-**Activités de plaidoyer.
* **Le Projet An n Ale**, lancé en décembre 2012 a pour vocation de permettre aux petits commerçants des quartiers du Projet 16/6 d’augmenter leurs revenus, et par la même, augmenter leur niveau de vie. Les résultats sont très intéressants pour l’année 2013 dans la mesure où **156 entrepreneurs** ont été formés en business management, ont reçus de **produits graphiques** devant **accroître leur visibilité** dans les quartiers. De plus, la **constitution d’une base de données** relatant des informations sociodémographiques, socioéconomiques et financières via le recensement de tous les MPMEs de ces quartiers est à signaler.
* **Le Programme de Développement de Fournisseurs (PDF) :** Lancé le vendredi 15 Mars 2013 à l’Hôtel Royal Oasis & Resort, ce programme a été initié en collaboration avec le Ministère et la Chambre du Commerce et de l’Industrie d’Haïti avec pour objectif de contribuer à l’augmentation de la compétitivité et la création d’emplois décents à travers le renforcement de chaines de valeur des secteurs économiques stratégiques. Le projet met l’accent sur les MPMEs qui fournissent des biens et services. À date, 2 chaines de valeurs parmi les 7 identifiées ont été renforcées et rendues opérationnelles; 34 entreprises fournisseuses et 7 leaders sont appuyées, et 16 consultants sont accrédités au programme,

**Champs de Mars**

* **Sélection de quartiers de retour pour réhabilitation**
* Le projet de réhabilitation de la zone du Champs de Mars a été réalisé sur le modèle du projet 16/6, c’est-à-dire avec deux volets : un volet logement et un volet infrastructure communautaire.
* Les 11 camps de Champs de Mars de par leur position stratégique ont été les camps ayant accueilli le plus de familles provenant de plus d’une centaine de quartiers répartis dans la zone métropolitaine affectés par la catastrophe du 12 janvier 2012. Logiquement, dans le cadre du processus de relocalisation initié par le projet « Réhabilitation de la zone du Champs de Mars – Haïti », les familles ont choisi de retourner dans plus d’une trentaine de quartiers parmi lesquels Fort National, Bel’Air, Delmas, Centre-ville, Carrefour-Feuilles, Fontamara, Nazon, pour ne citer que ceux-là. Le choix a été des plus difficiles pour l’équipe de projet. Plusieurs discussions et rencontres avec des opérateurs travaillant déjà dans les quartiers cités ont été nécessaires afin de faciliter la sélection. Ainsi, le quartier de Saint-Martin a été au préalable choisi pour l’exécution du projet Champ-de-Mars. Les travaux d’implémentation avaient déjà commencé au début de l’année 2013. La composante réparation avait réalisé plus de 24 évaluations techniques de bâtiments endommagés dans la zone de Saint-Martin. Vu les contraintes sécuritaires présentées par cette dernière, l’implémentation du projet a été discontinué.
* **Nouvelle Délimitation :** La délimitation de la zone de retour était en train d'être définie par les équipes de mobilisation sociale et urbanisme. Cependant, à la fin du mois de janvier 2013 les travaux n’ont pas pu continuer à cause des mêmes problèmes de sécurité liés aux groupes de bandes armées dans la zone de Saint-Martin. Pour certaines raisons dont les plus évidentes sont des raisons de sécurité et aussi pour respecter la logique de la zone avec le plus fort pourcentage de retour des familles, la zone Préval de Fort-National a été finalement sélectionnée pour intervention. Ainsi, des relevés techniques ont été faits pour 1322 parcelles et 92 dossiers ont été juridiquement évalués.
* **Consultations communautaires :** L'équipe du projet a déjà commencé à faire des consultations communautaires, les enquêtes techniques (arpentage, structurel, topographie, etc.) afin de réaliser le plus rapidement les interventions adaptées aux spécificités de la zone.
* **Recrutement :** Les mobilisateurs communautaires devant travailler dans les quartiers d’interventions ont été recrutés
* **Enquête de base :** Les résultats de l’enquête de base du projet de Champs de Mars initiée afin de collecter des données de base devant servir de référence contre lesquelles les changements et le progrès en terme de réalisation du projet pourront être mesurés et analysés pour l’évaluation de la performance ou de l’impact du projet sur les communautés ciblées, sont disponibles depuis novembre 2012. Le rapport de cette étude - réalisée par le consortium composé des 3 firmes : GRIMORUM, une firme colombienne; SPORA, une firme espagnole; et RAF, une firme haïtienne - est disponible pour consultation et pour orienter la prise de décision. Des recommandations spécifiques et stratégiques ont été faites dans le cadre de cette étude, que l’équipe de gestion du projet va prendre en compte afin de maximiser l’impact du projet sur les communautés ciblées.
* **Réhabilitation des places publiques de Champs de Mars :** Le Groupe IBI/DAA a réalisé l'étude technique pour la réhabilitation de Champs de Mars. Le rapport de l’étude a été soumis à l’équipe du projet. Les TdRs de la réhabilitation de CdM ont été élaborés et deux firmes ont été sélectionnées respectivement pour réaliser la réhabilitation et la supervision de l’exécution des travaux
1. **Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance: (Voir Annexe 1 et 2)**

**iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)**

***Assainir pour vivre plus longtemps !***

*« Je n'ai aucune idée de l’espérance de vie des Haïtiens, encore moins de ceux des gens de ma communauté, mais je sens que je vais de mieux en mieux et que ces travaux ajoutent à mes ans ». C'est en ces mots que François Moleste nous décrit sa satisfaction par rapport à ce qui se fait depuis plusieurs semaines comme travaux pour assainir Cité Théard, un des grands blocs du quartier de Villa Rosa où le projet 16/6 intervient.*

*Mercredi 7 août 2013, il est 14 heures 10 : Revenant de la pause du midi, une cinquantaine d'hommes et de femmes, tous vivant à Villa Rosa et arborant le gilet vert fluorescent du 16/6 se passent jusqu'au point de déversement des « bokit » de détritus. Ces braves citoyens qui se protègent par des cache-nez et des gants ont en commun ce ras-le-bol des déchets, qu'ils avaient exprimé lors du vote des scénarios au mois de février 2013 sur un terrain de l'Impasse Guercy. C'est donc avec fierté qu'ils se débarrassent de ce mélange assassin de terre, de tissus, de déchets plastiques, de boue et d’excréments d'animaux qui a pollué la zone et constitue depuis des années l'une des menaces les plus meurtrières pour les milliers d’âmes qui se partagent l'espace.*

*« Nous disons par ce ''konbit'' A bas fatras ! Et Vive la santé ! » crie Brutus Jacqueline, qui récupère les «bokit» au point d’arrivée pour les ramener là où ils sont remplis.*

*Le site où ces braves gens travaillent existe dans ces conditions depuis plus de dix ans. Le tremblement de terre de janvier 2010 avec ses tonnes de débris est venu amplifier la situation. Villa Rosa est un des quartiers de Port-au-Prince, dans la zone de Canapé-Vert, où les problèmes d'assainissement étaient devenus des plus criants. En plus de Cité Théard, le projet 16/6 assainit Trou Rosemond et l'un des plus vastes sites de décharge de détritus connu sous le nom de Golgotha, une montagne d'immondices qui surplombait le quartier. Des activités qui permettent à plus d'une centaine d'hommes et de femmes de gagner de l'argent mais surtout de contribuer à faire de ce quartier un endroit sain où l'on peut être enfin fier de vivre.*

*Le projet 16/6 dans son souci de faire œuvre qui dure a mis sur pied non seulement des plateformes communautaires dans tous les quartiers d'intervention mais aussi des comités pour gérer les investissements. C’est ainsi qu’un comité d’assainissement fonctionne à Villa Rosa et doit permettre aux résidents de la zone de ne plus faire face à des problèmes d’insalubrité comme par le passé.* **(*Source: Charlito LOUISSAINT/ Communications 16/6.)***

**III. Autres bilans ou évaluations (le cas échéant)**

* État des Lieux/Enquête de base réalisée en Novembre 2012
* Étude de satisfaction des bénéficiaires à mi-parcours (UNOPS)
* Enquête de satisfaction globale du volet Logement, PNUD, avril 2013
* Enquête de perception de la communauté par rapport à la mise en place des plateformes communautaires, PNUD, mai 2013
* Enquête de satisfaction globale des bénéficiaires par rapport aux activités génératrices de revenus : *données collectées et analyse en cours*
* Enquêté de satisfaction globale des bénéficiaires par rapport aux investissements consentis dans les quartiers : *données collectées et analyse en cours*

**IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)**

* La cible de 41transformateurs initialement prévue a du être révisée sur la base de l'étude faite par l'ED'H qui a permis de voir que Nérette et Bois-Patate ne peuvent supporter que 18 transformateurs.
* Deux No Cost extension présentés au Comité de Pilotage (CdP) respectivement le 6 mars et le 4 décembre 2013 et approuvés respectivement au 31 décembre 2013 et 30 juin 2014

**V. Ressources (Optionnel)**

• Fournir des informations sur la gestion financière, l’approvisionnement et les ressources humaines.

• Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d’autres partenaires.

**ANNEXE 1 :**

**ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance:**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs atteints**  | **Raisons d’éventuel(s) écart(s)** | **Source de vérification** |
| **Résultat 1[[9]](#footnote-9)** Le statut des familles de bénéficiaires est amélioré et la fonction première des espaces publics est rétablie**Indicateur 1:** % de familles de bénéficiaires qui perçoivent leur nouveau statut comme satisfaisant**Indicateur de référence: 93%** **Indicateur cible: 95%****Indicateur 2 :** # de camps fermés et d'espaces publiques pour lesquels la fonction première a été rétablie **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 17** | **93%****50 camps** | Au départ, 6 camps ont été ciblés dans le cadre du 16/6 et 11 dans le cadre de Champs de Mars, mais en fin de compte 50 camps ont pu être fermés : 16/6 - 7 sur 6 grands camps & 17 petits camps fermés Champs de Mars- 11 sur 11 grands camps & 15 petits camps fermés – 236%Le solde que le projet a obtenu à partir de la fermeture des 7 grands camps a permis d’assister un plus grand nombre de familles suite à l’autorisation du Gouvernement de fermer des petits camps dans les quartiers de retour | Base de données de retour d’OIM et Fiche d’enregistrement des bénéficiaires Rapports de visite terrain, photos, GPS, etc |
| **Produit 1.1 :** Les déplacés des camps associés aux quartiers ciblés ont trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme**Indicateur 1.1.1**# de familles déplacées ayant trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme**Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 10,000****Indicateur 1.1.2** % de familles déplacées ayant trouvé une solution de logement répondant aux standards minimums du programme qui vivent toujours au même endroit 6 mois après l'occupation des lieux. **Indicateur de référence: 77%** **Indicateur cible: 90%**  | **11,008 familles****77%** | **Réalisations de 16/6 et Champs de Mars combinées** 16/6 – 5432 sur 5000 familles Champs de Mars – 5576 sur 5500 familles **Total : 11,008 familles ont reçu une solution de Logement** 84% pour les bénéficiaires du Projet 16/6  95% pour les bénéficiaires de Champs de Mars  | Base de données de retour d’OIM et Fiche d’enregistrement des bénéficiaires |
| **Résultat 2[[10]](#footnote-10)** Les populations des quartiers ciblés bénéficient de conditions de logements améliorées répondant aux normes et standards du MTPTC **Indicateur 1:** % de familles de bénéficiaires propriétaires qui ont eu leurs maisons réparées qui sont satisfaits des réparations effectuées (ventilé par sexe du chef de famille) **Indicateur de référence: 66%** **Indicateur cible: 80%** **Indicateur 2 :** % de familles de bénéficiaires propriétaires qui ont eu leurs maisons reconstruites qui sont satisfaits de la reconstruction effectuée (ventilé par sexe du chef de famille) **Indicateur de référence: 41%** **Indicateur cible: 80%** **Indicateur 3 :** % de famille de bénéficiaires qui perçoivent leur maison réparée ou reconstruite comme "sécuritaire" **Indicateur de référence: 82%** **Indicateur cible: 90%** **Indicateur 4 :** % de maisons réparées et reconstruites répondant aux standards du MTPTC **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 17**  | **85.4%*****41%*****85%****0%** | Quelques mois après avoir lancé la composante reconstruction du projet coïncidant avec l’étude *État des lieux* réalisé par *GRIMORUM* en novembre 2012, cet indicateur avait déjà atteint les **41%**. Tenant compte des progressions de la mise en œuvre, l’on devrait s’attendre à une progression supérieure pour l’année 2013. *Cependant, cette assertion doit être vérifiée par l’évaluation finale du projet dont la phase d’analyse des résultats est en cours.*L’évaluation du MTPTC n’est pas encore réalisée jusqu’à date ; les suivis se font au moment de la rédaction du présent rapport annuel | Rapport d’Étude de satisfaction globale des bénéficiaires de réparation, UNDP Haïti, avril 2013Rapport d’Étude de satisfaction globale des bénéficiaires de réparation, UNDP Haïti, avril 2013 |
| **Produit 2.1:** Les acteurs de la construction ont acquis des compétences techniques et sont certifiés et respectent les normes et standards du gouvernement**Indicateur 2.1.1:** # de fournisseurs de matériaux de construction des quartiers ciblés formés qui ont obtenus la certification du MTPTC **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 10** **Indicateur 2.1.2:** # d'entreprises ou entrepreneurs (secteur construction) formés par le projet qui ont été contractés ou sous-contractés dans le cas du projet et qui respectent les standards du MTPTC **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 10** **Indicateur 2.1.3:** # de contremaitres et ouvriers des quartiers d’origine ayant reçu un diplôme d’état en construction parasismique **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1500** **Indicateur 2.1.4:** # des contremaitres et ouvriers certifiés (certificat de compétence et/ou diplôme d'ouvrier) par les institutions étatiques dans le cadre du projet sont embauchés dans le cadre du programme de reconstruction du projet 16/6. **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1500**  | **5****11** **509****509** | Révision de cibles demandées pour ces indicateurs par BIT en fonction du financement disponible  | Feuilles de présence MTPTC / Certificats d’accomplissement MTPTC/ UNOPS Registres de l’UNOPS et CARMEN Base de données de BIT  |
| **Produit 2.2**: L'accès des populations des 16 quartiers à une offre de logement répondant aux normes et standards du MTPTC est amélioré**Indicateur 2.2.1 :** # de maisons endommagées (jaunes) réparées selon les normes et standards du gouvernement **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1200** **Indicateur 2.2.2 :** # de maisons rouges reconstruites selon les normes et standards du gouvernement **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 400** **Indicateur 2.2.3 :** # de mètres cubes de débris en provenance des maisons rouges démolies, des points d'accès et des installations communautaires ont été enlevés **Indicateur de référence: N/A** **Indicateur cible: N/A**  | **939****136****372 000m3** | **1,410 familles ont pu bénéficier** d’un accès amélioré au logement suite à la réparation des maisons endommagées incluant celles à 2 niveaux dans les quartiers. La reconfiguration des quartiers pour les sites collectifs a représenté une contrainte dans l’implémentation du projet. N’étant pas trop familier avec la notion du partage des espaces communs, les bénéficiaires du projet ont manifesté quelques réticences quant à la cession de leur espace en faveur de leur voisin. L’équipe a dû faire un travail de mobilisation sociale intensive en vue d’arriver à un changement de mentalitéLa totalité des débris générés par la démolition des maisons rouges a été enlevée  | Base de données de l’UNOPS |
| **Résultat3:** Le dynamisme (revitalisation) est accru en résultat de la réhabilitation (sociale, économique et physique) des 16 quartiers**Indicateur 3.1 :** % de la population ciblée participant aux activités communautaires organisées par les Plateformes communautaires **Indicateur de référence: 60.8%** **Indicateur cible: 50%** **Indicateur 3.2 :** % de la population ciblée reconnaissant les plateformes communautaire comme un outil de gouvernance, pouvant prendre des décisions équitables au nom et pour le bien de la communauté **Indicateur de référence: 76.2%** **Indicateur cible: 80%** **Indicateur 3.3 :** % de satisfaction des familles avec les services de base (ventilé par sexe et âge si possible) **Indicateur de référence: 30%** **Indicateur cible: 80%** **Indicateur 3.4 :** % de la population ayant accès aux services de base (ventilé par électricité, eau, entretien) **Indicateur de référence: 76%** **Indicateur cible: 80%** **Indicateur 3.5 :** Revenu moyen par habitant/per capita (ventilé par sexe et âge) **Indicateur de référence: 4264** **Indicateur cible: 4465 (Augmentation de 5%)** **Indicateur 3.6 :** % microentreprises supportées ayant augmenté leur chiffre d'affaires et leur accès au marché **Indicateur de référence: 15%** **Indicateur cible:50%** **Indicateur 3.7 :** Variation en % du nombre d'emplois créés dans les entreprises ciblées /Taux d'emploi en résultat aux activités du projet **Indicateur de référence:0%** **Indicateur cible:5%**  | **60.8%****76.2%*****30%******76%******4264******15%******0%*** | De nombreux petits projets, ne dépassant pas les 10,000 dollars us, sont entrain d’être implémentés par les plateformes dans les quartiers témoignant du sens de leadership de ces structures nouvellement implantées en Haïti. L’État des lieux réalisés par *GRIMORUM* en novembre 2012 avait fixé ces deux indicateurs respectivement à 30% et 76%. *L’évaluation finale en cours sera utilisée pour mesurer le niveau d’atteint en* 2013.  | Enquête de perception de la communauté par rapport à la mise en place des plateformes communautaires, PNUD-Haïti, mai 2013 |
| **Produit 3.1:** Les communautés des 16 quartiers s'autonomisent au travers des plateformes communautaires **Indicateur3.1.1:** # de plateformes communautaires validées et actives sur une base trimestrielle **Indicateur de référence:0** **Indicateur cible : 8** **Indicateur 3.1.2:**% de plateformes communautaires ayant acquis les compétences adéquates leur permettant de soutenir l'indentification de solutions de logement et d'accompagner le processus de retour dans les quartiers **Indicateur de référence:0%** **Indicateur cible : 100%** **Indicateur 3.1.3:** % des plateformes communautaires sont maintenues à la fin du projet **Indicateur de référence: 0%** **Indicateur cible: 100%**  | **8** **100%** **0%**  | Cet indicateur sera mesuré à la fin du projet  | Base de données de Gestion de connaissances du Projet  |
| **Produit 3.2:** Accès accru aux services de base par les habitants des 16 quartiers **Indicateur 3.2.1:** # d'infrastructures d'eau mises en place ou réhabilitées dans les 16 quartiers **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 14** **Indicateur 3.2.2:** # de ML de trottoirs reconstruits dans le cadre du projet **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 5000** **Indicateur 3.2.3:** # de ML de routes réhabilitées dans les 16 quartiers (ventilé par quartier) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 5000** **Indicateur 3.2.4:** # de ML de canaux de drainage réalisés dans les 16 quartiers (ventilé par quartier) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 10000** **Indicateur 3.2.5:** # de ML de murs de soutènement réalisés dans les 16 quartiers (ventilé par quartier) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1000**  | **14****3,241****4,300** **2709****500** | Cette modification s’explique par une permutation de la valeur des indicateurs *# ML de trottoirs* et *# ML de caniveaux* dans les précédents rapports | Base de données de l’UNOPS Rapports trimestriels de 16/6, décembre 2013 |
| **Produit 3.3:** Les opportunités économiques et l'accès à l'emploi et au revenu dans chacun des quartiers ont augmenté **Indicateur 3.3.1:** # de nouvelles entreprises créées dans les 16 quartiers **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1000** **Indicateur 3.3.2:** # de nouveaux clients, de nouveaux produits ou couverture commerciale des entreprises supportées (Leaders ou fournisseurs) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 75000** **Indicateur 3.3.3:**# de nouveaux emplois créés en résultat du projet (Ventilées par homme et femmes) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 5000**  | ***537*** ***0*** **4,473**  | Cet indicateur *3.3.2* sera mesuré à la fin du projet par l’évaluation finale**75%** de ces emplois ont été octroyés à des femmes |  |
| **Indicateur 3.3.4:** # d’entreprises avec accès au crédit en résultat aux activités du projet **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1500** **Indicateur 3.3.5:**# d’entreprises ayant reçu un support technique ou managériale en résultat aux activités du projet **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 1000** **Indicateur 3.3.6:** Variation de la moyenne de ventes (Chiffre d'affaires) réalisées par les entreprises supportées (Leader ou fournisseurs) **Indicateur de référence: 0%** **Indicateur cible: 10%** **Indicateur 3.3.7:** % d'entreprises ciblées par le projet ayant atteint des prix compétitifs **Indicateur de référence: 0%** **Indicateur cible: 3%** **Indicateur 3.3.8:** # de chaînes de valeur appuyées (ventilé par secteur) **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 10** **Indicateur 3.3.9:** # d'emplois renforcés (ventilé par homme et femme) en résultat du projet **Indicateur de référence: 0****Indicateur cible: 500****Indicateur 3.3.10:** # de nouvelles entreprises créées et maintenues après 6 mois dans les 16 quartiers**Indicateur de référence: 0****Indicateur cible: 500** | **358** **1163****0** **0** **2****785** **0** | Ces deux indicateurs *3.3.6* et *3.3.7* seront mesurés à la fin du projet par l’évaluation finale | Rapports trimestriels de 16/6, décembre 2013Factsheet de 16/6, décembre 2013Rapports trimestriels de 16/6, décembre 2013 |
| **Produit 3.4:** Le risque zonal des 16 quartiers a été pris en compte et des mesures de mitigation mises en place **Indicateur 3.4.1 :**L'analyse des zones à risque réalisée et appliquée permettant la formulation du plan d'urbanisation **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui**  | **Oui**  |  | Rapports et Cartes micro zonales préparés par IMSRN pour le projet |
| **Produit 3.5:** Existence et Application du plan d'urbanisation **Indicateur 3.5.1 :** Planification communautaire réalisée **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui**  | **Oui** | Des exercices de planification communautaire ont été réalisés dans chacun des quartiers suite à la création et la validation des 8 plateformes. | Rapports de diagnostic et Cartes préparés par ONU Habitat  |
| **Résultat 4:** La mise en opération du modèle de réhabilitation de 16/6 par les autorités (locales et nationales) **Indicateur 4.1** :# de initiatives mis en place qui utilisent et répliquent le modèle réhabilitation du 16/6, par le gouvernement (national ou local), agences, et autres acteurs impliqués dans les efforts de reconstruction nationale **Indicateur de référence: 0** **Indicateur cible: 5**  | **5**  |  | Bibliothèque du Projet, Espace du projet créé sur Teamworks  |
| **Produit 4.1:** Lesautorités (nationales et locales) ont un modèle clair, bien articulé, testé à succès et réplicable pour la réhabilitation nationale **Indicateur 4.1.1** : Existence de systèmes, d'outils, de méthodes et modèles documentés **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui** **Indicateur 4.1.2 :** Systèmes de gestion de connaissances mis en œuvre en vue de la portée à l'échelle du programme, sa réplicabilité **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui** **Indicateur 4.1.3 :** Le transfert de connaissances, de documents, de modules ainsi que des outils aux autorités locales et organismes publics réalisé **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui** **Indicateur 4.1.4 :** Le système de gestion des connaissances est fonctionnel aussi bien au sein des autorités locales que les plateformes communautaires **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui** **Indicateur 4.1.5 :** Leçons apprises et bonnes pratiques documentées et systématisées **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui** **Indicateur 4.1.6 :** L'information clé est documentée **Indicateur de référence: Non** **Indicateur cible: Oui**  | **Oui****Oui** **Oui** **Oui** **Oui****Oui**  |  | Base de données de Gestion de connaissances du Projet  |

**ANNEXE 2**

**Liste des abréviations**

ACDI  : Agence Canadienne pour le Développement International

AGR  : Activité Génératrice de Revenu

APRAS  : Apprendre Pour Rebâtir Haïti Solide

BIT/ILO : Bureau International du Travail

CDM : Champs de Mars

CFPB  : Contribution Foncière de la Propriété Bâtie

CSE  : Centre de Services à l’Entreprise

DINEPA  : Direction Nationale de l’Eau Potable et de l’Assainissement

EDH  : Electricité D’Haïti

FRH  : Fonds de Reconstruction d’Haïti

GPS  : Global Positionning System

INFP  : Institut National de la Formation Professionnel

KOREA : Projet d’Autonomisation des femmes financé par le Gouvernement Coréen

ML : Mètres linéaires

MOU : Memorandum of Understanding

MPME  : Micro, Petite et Moyenne Entreprises

MTPTC : Ministère des travaux public, transport et communications

OIM  : Organisation Internationale de la Migration

ONU  : Organisation des Nations Unies

OTI : Office of Transition Initiatives

PDF  : Programme de Développement des Fournisseurs

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

TDR  : Termes de Référence

UCLBP  : Unité de Construction de Logement et des Bâtiments Publics

UNDP : United Nations Development Programs

UNFPA : United Nations FUNDS Population

UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les Services d’Appui aux Projets

1. Le terme “programme” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints. [↑](#footnote-ref-1)
2. *Résultats Stratégiques*, tels que formulés dans le Cadre de planification stratégique (de l’ONU) (p. ex. UNDAF) ou document du projet; [↑](#footnote-ref-2)
3. Le numéro de référence du projet est le même que celui indiqué sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur la fiche technique du projet sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org)). [↑](#footnote-ref-3)
4. La contribution du Fonds (MPTF ou Programme Conjoint) correspond à la quantité transférée aux Organisations Participantes des Nations Unies, qui est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org)) [↑](#footnote-ref-4)
5. La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du Bureau MPTF en tant qu’Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du Bureau MPTF ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/)) [↑](#footnote-ref-5)
6. Tel qu’approuvé sur le document de projet originale par l’organisme de prise de décisions pertinent/comité de pilotage. [↑](#footnote-ref-6)
7. Au cas de prolongation du projet, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n’est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme ont été complétées par l’Organisation Participante responsable. A ce moment, les agences concernées doivent en informer le Bureau MPTF comme convenu dans le MOU. [↑](#footnote-ref-7)
8. Enquête de perception de la communauté par rapport à la mise en place des plateformes communautaires, PNUD-Haïti, mai 2013 [↑](#footnote-ref-8)
9. Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-9)
10. Note: Les résultats, les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu’ils apparaissent sur le document du projet** de sorte que vous rendrez compte de vos accomplissements par rapport aux objectifs prévus. Veuillez ajouter des lignes si nécessaires pour les résultats 2, 3, etc. [↑](#footnote-ref-10)